Sommaize.....

IANVIER - MARS 1979

— Nos lecteurs écrivent	page 2
— Les Brancardiers du Paradis (F. Javelier)	3
— Echos de Franche-Comté et des Monts Jura	7
— Notre dîner du 24 novembre 1978	10
— A propos du Château de Faucogney (Général P. Bertin)	11
Revue des Livres et des Publications	15
— Le Grand-Orgue de l'Eglise des Cordeliers (J.C. Tosi)	19
— Notre prochaine Assembleé générale	23

BONNE ANNEE

LE JURA FRANÇAIS adresse à tous ses membres et adhérents ses meilleurs vœux pour l'année 1979.

N'OUBLIEZ PAS LE RENOUVELLEMENT DE VOTRE COTISATION-ABONNEMENT

Pour recevoir régulièrement votre « JURA FRANÇAIS » adressez-nous sans retard votre cotisation-abonnement pour 1979, (en y joignant celle de 1978 si vous êtes en retard).

Vous éviterez ainsi les frais du recouvrement auquel nous procéderons dans le courant du mois de mars 1979 pour les cotisations qui ne nous seraient pas parvenues.

La cotisation-abonnement 1979 reste fixée, comme depuis 1976, à 35 Francs, (15 F pour les membres à vie). Les règlements, par chèque bancaire ou virement postal, doivent être rédigés au nom du JURA FRANÇAIS, C.C.P. n° 316-95, Paris. Prière d'adresser les chèques bancaires directement à notre trésorier: M. Pierre BLONDEAU-TOINY, 68, avenue de Versailles, 94320 THIAIS.

Pour les personnes morales et les Hôtels désirant apparaître sur la liste des « Hôtels recommandés » (voir p. 3 de couverture), la cotisation-abonnement reste fixée à 50 Francs et donne droit à l'envoi de 2 exemplaires de chaque numéro du Bulletin.